

# Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **32 (1887)**

Heft 8

PDF erstellt am: **16.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les dislocations, les rassemblements et les transports de vivres, d'ustensiles de cuisine et de couvertures de laine, il sera joint au 1<sup>er</sup> bataillon de chaque régiment (bataillons n<sup>os</sup> 73, 76, 79, 82), avec lequel il aura à s'entendre directement. — Les voitures de matériel de pionniers ne peuvent pas être utilisées pour des transports.

XVIII. *Trains.* Pour le 11 septembre avant midi au plus tard, les troupes doivent être pourvues des voitures indiquées sur le tableau II, avec les attelages nécessaires.

Chaque bataillon recevra en outre, de la compagnie d'administration et pour la durée des manœuvres de campagne, une voiture à deux chevaux avec attelage pour les transports.

XIX. *Bagages d'officiers.* Par les soins du commissaire des guerres de la division, le bagage des officiers de chaque corps séparément sera déposé dans un local à Wyl, et, au fur et à mesure des besoins ainsi qu'au licenciement, transporté à leur disposition.

XX. Tous les officiers de la division recevront une carte d'ensemble du champ des opérations, à l'échelle de 1/100,000. Une autre carte à l'échelle de 1/25,000 sera distribuée aux officiers supérieurs, aux commandants des unités tactiques et aux officiers de dragons et de guides.

XXI. *Domages aux récoltes.* Pour l'estimation des dommages qui auront été causés à la campagne, le Département militaire fédéral a désigné comme commissaires: Pour le territoire du canton de St-Gall, M. Kuhn, membre du Grand Conseil, à Degersheim; pour celui du canton de Thurgovie, M. le lieut.-colonel Koch, à Frauenfeld; pour celui du canton d'Appenzell Rh. E., M. Th. Felber, haut forestier, à Hérिसau, lesquels seront convoqués par le commandant de la division.

En outre, ont été nommés commissaires civils par les cantons: Pour St-Gall: M. le capitaine Högger, à Gossau; pour Thurgovie, M. le major Zehnder, à Ettenhausen.



## BIBLIOGRAPHIE

*Anleitung zum Kriegsmässigen Schiessen mit dem neuen 8 cm. Geschütz*, par le major F. de Tscherner, instructeur d'artillerie. Thoune. E. Wenker, imprimeur-éditeur. 1887. Petit in-8, 66 pages.

L'introduction des nouveaux canons de 8 cm. et les nombreux perfectionnements récents ont rendu nécessaire un remaniement

des règlements de tir. En attendant la publication d'une nouvelle instruction officielle M. de Tscharnier a voulu combler provisoirement la lacune au moyen du petit ouvrage que nous avons sous les yeux.

Après avoir traité de la mise en batterie des pièces, du pointage, du réglage du tir, l'auteur étudie successivement avec beaucoup de compétence les divers cas du tir à obus et à shrapnell en donnant toutes les règles et les instructions nécessaires. Les dernières pages sont consacrées au tir à mitraille et aux exercices de régiment et de brigade. Une table de tir pour le nouveau canon de campagne est jointe à l'ouvrage.

Ce petit livre, élégamment relié dans un format commode, sera, nous n'en doutons pas, fort utile aux officiers d'artillerie.

Signalons en même temps une nouvelle carte de Thoune et environs, au  $\frac{1}{25000}$ , très claire et d'une lecture facile que le même éditeur, M. Wenker, vient de mettre en vente.

---

*Les tirs en Suisse depuis leur origine jusqu'à nos jours*, par C. Cornaz-Vulliet, 2<sup>e</sup> édition. Genève 1887, in-8, 88 pages.

C'est il y a deux ans, à l'occasion du tir fédéral de Berne, que M. Cornaz fit paraître la première édition de sa brochure; celle-ci trouva dans la presse et dans le public un accueil aussi favorable que mérité. La seconde édition, qui vient de paraître, a été revue et considérablement augmentée.

Après un préambule de quelques pages sur l'importance de nos tirs nationaux, viennent de fort intéressants chapitres sur les exercices militaires et les tirs de nos ancêtres, renfermant de très-curieux détails. L'étude sur la tactique militaire des anciens Suisses et la notice sur la carabine ne sont pas les pages les moins attrayantes du volume. A cela fait suite une causerie sur notre culture littéraire et patriotique, entremêlée de citations de nos poètes nationaux; nous y remarquons entr'autres la belle pièce que M. Rambert composa pour le tir de 1876.

Le résumé historique des tirs fédéraux et des principaux tirs de l'étranger pourra fournir aux tireurs beaucoup d'utiles renseignements. Enfin nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs les quelques pages de conclusion empreintes d'un chaleureux patriotisme.

---

## NOUVELLES ET CHRONIQUE

Le grand tir fédéral de 1887, à Genève, s'est terminé le 4 août, en laissant les meilleurs souvenirs. Il a réussi à souhait. Son excellente